



ÉDITORIAL – CHANGER QUELQUE CHOSE

Il y a eu des manifestations pour le climat, beaucoup de jeunes ont participé, ont fait des demandes et des propositions. Une forte majorité de la population ressent de l'anxiété face au réchauffement climatique et à ses conséquences prévues et, certainement, cette majorité se rend compte que des changements dans notre mode de vie deviennent urgents.

Ah, mais... lesquels ? Qu'est-ce que je peux faire ? Que peut faire la Suisse si elle est seule ? Embarrassant, pour le moins. Et souvent paralysant.

Je vous propose aujourd'hui deux regards inédits sur l'argent, nerf de la guerre :

- Si une liasse de 100 billets de 100 CHF (10'000 CHF) a une épaisseur de 1 cm, pour un milliard il faudra 1 km. Imaginez ça avec des billets de CHF 10 ou avec des pièces de 5 centimes...

MARISE ANDRÉ



- Pour compter à haute voix jusqu'à 1 milliard, sans s'arrêter, en prenant 1 seconde par nombre (à partir de centaines de million, et même avant, une stupéfiante rapidité d'élocution est nécessaire), il faudrait 31 ans, 8 mois et 12 jours. Pour la fortune du patron d'Amazon, 3'550 ans seraient à utiliser (tiré d'un *Vigousse*).

Et je vous fais une proposition : changer votre regard sur « des choses » ou sur des humains « différents », ou sur... ce que vous choisirez. Peut-être pourrez-vous observer ensuite une conséquence dans votre pratique, sait-on jamais ?

Dans ce numéro : accueil extrascolaire, conciergerie Amanda, entreprise Valtraloc, pop fit – sport, coût des déchets urbains, « Les Chesaux », « à pied à l'école », un spectacle Suisse-Sénégal, etc.

Joyeuses Pâques et bonnes vacances !



PERSONNEL COMMUNAL

Présentation de Mme Amanda Teles Ancora, aide-concierge du bâtiment scolaire

Mariée et maman d'une petite Giulia, Amanda est arrivée en mai 2016 à Bossonnens et a débuté son activité en septembre de la même année. Elle a gentiment et volontiers répondu à quelques questions.

Amanda, d'où viens-tu et comment es-tu arrivée à Bossonnens ?

Je viens d'une grande ville du Brésil. A mon arrivée en Suisse, j'ai d'abord vécu à Vevey. A la recherche d'une maison avec mon mari, nous avons eu le coup de coeur pour celle où nous habitons aujourd'hui. Nous nous plaçons beaucoup à Bossonnens, village très chaleureux, à taille humaine et nous comptons bien y rester. J'avais un peu d'appréhension quant au climat, mais je me suis bien adaptée.



LUCIEN MOGNETTI



Quelle a été ta motivation pour ton engagement au poste d'aide-concierge ?

Ce travail m'a offert la possibilité de m'intégrer à la vie du village, ce qui se passe très bien et me rend utile pour la collectivité. Je remercie les autorités de m'avoir offert cette opportunité. Ce poste me plaît bien et me permet d'être active et de créer des liens sociaux.

Comment se passent tes relations professionnelles ?

Le contact avec les enseignants et le personnel de l'accueil extrascolaire est excellent. J'ai très bien été accueillie par le concierge, Dodo, à mon arrivée et maintenant avec Pierre-Alain, qui l'a remplacé, ça se passe à merveille.

Comment envisages-tu l'avenir ?

Comme déjà dit je souhaite rester à Bossonnens et je souhaite faire encore plus de connaissances dans le village afin de poursuivre mon intégration.

Marché du Terroir

1^{er} Samedi du mois

D'avril à novembre, de 9h à 13h

Marché paysan - Produits de saison
Boulangerie - Artisanat - Produits locaux

Buvette, Restauration & Animations

Au Battoir de Palézieux-Village

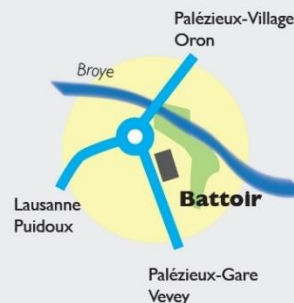


Au Battoir, à l'entrée de Palézieux-Village, le **Marché du Terroir** vous

offrira au gré des saisons, légumes, fromages, pâtisseries, sirops, ainsi que divers produits artisanaux.

Dates des marchés 2019:

6 avril	Eddy Musique
4 mai	Jeunes Sapeurs Pompiers
1 ^{er} juin	Dreamcatcher
6 juillet	Marc Charrière - Schwytzoise
Août relâche	
7 septembre	ACS'a tap
5 octobre	Troc jouets - Ludothèque d'Oron - Les Bougies
2 novembre	Crescendo



contact: marcheterroirpalezieux@gmail.com - 077 413 52 69



REPAS DE SOUTIEN DE LA SENEC : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

LUCIEN MOGNETTI



Le soutien, c'est un peu la raison d'être de la SENEC, une association qui œuvre au profit de l'organisation d'activités extrascolaires pour les enfants de Bossonnens.

Depuis plus de 40 ans, de nombreux villageois et villageoises se sont engagés bénévolement pour offrir aux écoliers des camps au printemps et en hiver, des sorties à la patinoire, à la piscine et même parfois au cirque ! Les comités se sont succédés, tout comme les parents donnant un coup de main lors des manifestations, avec une volonté commune : celle d'embellir la scolarité de plusieurs générations d'écoliers.

Marché villageois, Saint-Nicolas, Marché de Noël, Bal du printemps, Fête de fin d'année, etc., les manifestations se suivent et rencontrent toujours le même succès populaire. En créant des opportunités de rencontre et de partage, la SENEC soutient aussi le lien social et la convivialité au sein de notre village.

En ce 25 mai 2019, l'actuel comité souhaite joindre l'utile à l'agréable en organisant un repas de soutien. Si l'objectif est évidemment de dégager des bénéfices pour financer les activités extrascolaires, notre volonté est également de rassembler les générations de membres du comité, de parents

**SAMEDI
25 MAI 2019**
19H / SALLE DE GYM DE L'ECOLE DE BOSSONNENS

**REPAS DE SOUTIEN
DE LA SENEC**

● **Prix :** 70.- par personne (règlement sur place)

● **Inscription :** via le formulaire du site Internet www.senec.ch
Découvrez notre site Internet, tout nouveau tout beau !
par mail, à info@senec.ch ou par téléphone au 079 443 83 79
Merci d'indiquer le nombre de places et les noms de tous les participants.

DÉLAI D'INSCRIPTION FIXÉ AU 10 MAI 2019.
ATTENTION, PLACES LIMITÉES !

AU MENU

Verre de bienvenue

*Crème de petits pois verts
avec émulsion au lard sec de Chermignon*

*Filet de porc en croûte d'herbes,
gratin à la fleur de foin et légumes*

Fromages

*Compote rhubarbe-fraise, parfait glacé
verveine et sa tulle mét-mét*

Café

*Ce menu vous est proposé et concocté par la Duoette
de l'Eclabouss aux Paveots*

bénévoles et d'autres personnes ayant fréquenté de près ou de loin l'association.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager avec nous un succulent repas lors de cette chaleureuse soirée qui sera ponctuée d'animations.

Le Comité de la SENEC

**Réservez d'ores et déjà la soirée du 25 mai 2019
et inscrivez-vous vite ! Nombre de places limité**

COMÉDIE MUSICALE IMPROVISÉE

Prévu initialement en automne 2018, le spectacle de la comédie musicale improvisée a dû être malheureusement annulé et reporté à une date en 2019. Cette date est maintenant connue, à savoir le samedi 28 septembre prochain à la salle polyvalente de l'école de Bossonnens. Nous vous invitons et encourageons à déjà réserver cette date car la découverte de ce spectacle en vaut vraiment la peine. De plus en participant à ce spectacle vous démontrerez que notre village n'est pas qu'une cité dortoir, mais que ses habitants apprécient de pouvoir participer aux différentes manifestations qui y sont proposées et organisées.

Nous reviendrons dans l'édition du mois de juin sur ce spectacle et vous présenterons cette troupe un peu plus en détail.

DANIEL GOLAY





L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE, UN ATOUT POUR LES FAMILLES DE BOSSONNENS

OLIVIER PERROCHET

La prise en charge des enfants en dehors des heures d'école peut s'avérer parfois compliquée pour les parents. C'est là que la structure d'accueil extrascolaire de Bossonnens prend le relais. Les objectifs ? Ils sont multiples... Le principal ? Permettre aux parents de conjuguer vie professionnelle et organisation familiale.

À l'accueil extrascolaire (AES) de Bossonnens les enfants s'ennuient rarement, entre les bricolages, les dessins, les jeux de construction ou de société, les ateliers cuisine, les activités extérieures, les activités sportives dans la salle de gym, etc... les jeunes pensionnaires sont bien souvent occupés. En matière d'organisation, l'AES de Bossonnens dispose de plusieurs horaires - appelées unités - pour une prise en charge qui s'adapte aux agendas des parents.

Avant l'école entre 6h45 et 7h55, la matinée entre 7h55 et 11h35, la pause de midi entre 11h35 et 13h25, l'après-midi entre 13h25 et 15h15, après l'école entre 15h15 et 16h35 ou le soir jusqu'à 18h00. Et chaque unité est rythmée différemment pour s'adapter aux besoins des enfants. À titre d'exemple, « l'espace devoirs » programmé après l'école permet aux enfants de 3H à 8H d'avancer dans les devoirs demandés. Les intervenantes sont alors présentes pour reformuler une consigne ou expliquer un exercice sans se substituer au rôle des parents.



Les six intervenantes se relaient pour couvrir la journée, il y a au moins une accueillante diplômée ou en formation d'intervenante en accueil extrascolaire, dispensé par la Haute École de Travail Social de Fribourg. La communication interne ou externe est une étape essentielle afin que tous aient une bonne compréhension et connaissance de l'AES.

En plus du traditionnel journal de bord, les intervenantes se rencontrent une fois par mois pendant deux heures pour l'organisation des activités ou pour discuter des améliorations. En ce qui concerne les échanges avec les parents, la direction de l'accueil mise sur des soirées d'information, une boîte à idées et des publications sur le réseau social Facebook ainsi que sur le site Internet de la Commune.

L'AES met les petits plats dans les grands

Les locaux des AES n'étant pas équipés pour préparer des menus complets pour les 36 bouches, les dîners sont commandés auprès de la société BG Gastronomie, située à Bossonnens. Les parents s'assurent ainsi que leur enfant bénéficie d'un repas chaud et équilibré selon les principes de la pyramide alimentaire.

Le repas est l'occasion pour les enfants de découvrir d'autres goûts que ceux préparés à la maison. Ainsi, l'enfant peut exprimer s'il apprécie ou non et s'il a un grand appétit ou une petite faim...

Au menu cette semaine...					Les Ecoles				
Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Buffet de salades *** Riz, patate, pois chiches, légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Végétarien Quiche aux légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Croustilles de légumes		Buffet de salades *** Lasagnes de légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Végétarien Lasagnes de légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Croustilles de légumes		Buffet de salades *** Tranche de pain grillé, fromage, tomates, carottes, vinaigrette. *** Végétarien Cornes au soja et fromage, tomates, carottes, vinaigrette. *** Croustilles de légumes		Buffet de salades *** Riz, patate, pois chiches, légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Végétarien Riz sauvage, tomates, carottes, vinaigrette. *** Croustilles de légumes		Buffet de salades *** Riz, patate, pois chiches, légumes, tomates, carottes, vinaigrette. *** Végétarien Tofu, tomates, carottes, vinaigrette. *** Croustilles de légumes	
Préparé par BG Gastronomie Lundi 11h35-13h25 Mardi 13h25-15h15 Mercredi 13h25-15h15 Jeudi 13h25-15h15 Vendredi 13h25-15h15		Préparé par BG Gastronomie Lundi 13h25-15h15 Mardi 13h25-15h15 Mercredi 13h25-15h15 Jeudi 13h25-15h15 Vendredi 13h25-15h15		Préparé par BG Gastronomie Lundi 13h25-15h15 Mardi 13h25-15h15 Mercredi 13h25-15h15 Jeudi 13h25-15h15 Vendredi 13h25-15h15		Préparé par BG Gastronomie Lundi 13h25-15h15 Mardi 13h25-15h15 Mercredi 13h25-15h15 Jeudi 13h25-15h15 Vendredi 13h25-15h15		Préparé par BG Gastronomie Lundi 13h25-15h15 Mardi 13h25-15h15 Mercredi 13h25-15h15 Jeudi 13h25-15h15 Vendredi 13h25-15h15	

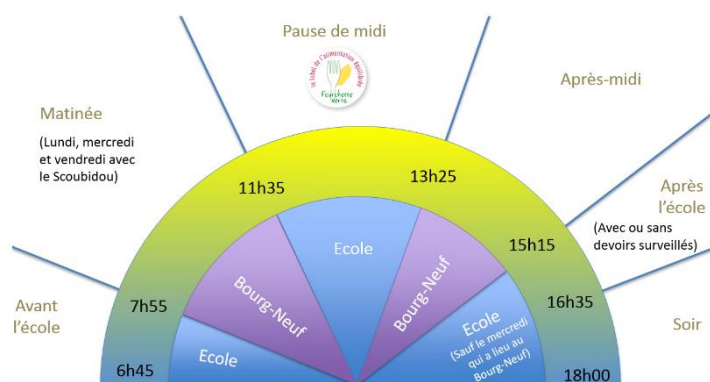
Une activité réglementée et cadrée

Les questions de l'accueil extrascolaire sont régies par une loi et des directives. La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour rassemble les principes régissant l'accueil préscolaire et l'accueil extrascolaire. Elle impose aux communes de garantir un nombre suffisant de



places d'accueil extrafamilial de jour permettant la conciliation de la vie familiale et professionnelle ainsi que d'adapter le financement en fonction de la capacité économique des parents. Pour ce faire, elle précise le soutien de l'État et des communes.

Plus spécifique à l'accueil extrascolaire, les directives du 1^{er} mars 2011 fixent les conditions réglant le cadre matériel de l'accueil, les directives de sécurité, le taux d'encadrement en personnel ou les qualifications et aptitudes éducatives du personnel.



L'Accueil extrascolaire de Bossonnens en quelques chiffres (infographie)

- 70 enfants au total
- 120 repas par semaine (environ)
- 36 enfants à midi au maximum
- 20 enfants pour l'unité du matin au maximum
- 28 pour l'unité de l'après-midi au maximum
- 62 mètres carrés de surface

Informations complémentaires

<http://www.bossonnens.ch/accueil-extra-scolaire/>

Facebook : AES Bossonnens

Inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020

A partir du lundi 18 mars, les inscriptions pour l'AES et le groupe du jeu le « Scoubidou » seront ouvertes pour l'année scolaire 2019/20.

Vous trouvez le formulaire d'inscription, le règlement et les règles de vie sur le site de la commune : www.bossonnens.ch, sous Éducation.

Bettina Sager

À la tête de l'AES Bossonnens, l'ancienne correspondante en langues étrangères, sait jongler avec son agenda et ses tâches.

À en croire Bettina Sager, être directrice de l'AES ne s'apprend pas en un jour. « C'est encore plus riche et varié que je ne l'imaginais ». Celle qui occupe le poste depuis 2017, a un parcours pour le moins atypique. Elle a commencé sa carrière en Allemagne (son pays d'origine) avant de rejoindre la Suisse et plus précisément à Cortaillod dans le canton de Neuchâtel. Pour Bettina Sager la ville de Neuchâtel est et restera la ville de son cœur. La proximité du lac et surtout la rencontre avec celui qui deviendra son futur époux et père de ses trois filles a évidemment renforcé ce sentiment.

Suite au transfert professionnel de son mari en août 2003, ils quittent Neuchâtel pour s'installer à Bossonnens.

Durant environ 6 ans, elle met sa carrière professionnelle entre parenthèses pour s'occuper de ses enfants. En 2007, elle prend un virage résolument éducatif en travaillant au sein d'un groupe de jeux à Porsel. Trois ans de formation plus tard et pour asseoir cette nouvelle orientation, elle décide d'ouvrir une structure baptisée l'Atelier Tournesol à Bossonnens qui durera jusqu'en 2016.

Parallèlement, la commune de Bossonnens effectue un « tout ménage » afin de dénicher une personne avec qui collaborer au sein de l'AES. Engagée pour quelques pauses de midi, Bettina Sager accepte les nouvelles tâches qui lui sont confiées jusqu'à devenir finalement la Directrice.

Les tâches, parlons-en ! Bettina Sager s'occupe d'une



multitude d'activités. Elle s'assure du respect des règles de vie et du concept socio-éducatif de la gestion des inscriptions, de la préparation des factures ou des statistiques, et des salaires, pour n'en citer que les principales. En plus d'avoir un ambassadeur motivé, l'AES peut compter sur une femme de terrain accomplie qui prend garde à ne pas s'en distancer. « C'est indispensable, car cela permet de prendre le pouls et de saisir les attentes tant des enfants que des parents. »

Les formations continues effectuées en 2018 et 2019 viennent ponctuer ce formidable parcours !

VERTUOSE PARCS ET JARDINS

Vertuose est une enseigne que l'on commence à apercevoir régulièrement dans notre village. Bosson'info vous propose de faire connaissance avec cette entreprise et a rencontré son créateur et patron.

Sedat Fetai est né en 1984 en Macédoine. Originaire d'une famille d'agriculteurs, il arrive en Suisse en 1991. Il passe sa jeunesse et sa scolarité entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il effectue un apprentissage d'horticulteur en 2000 puis se lance dans un apprentissage de paysagiste. Durant 9 ans il travaille en tant que responsable de la création dans l'entreprise Schyrr Parcs et Jardins. En 2014, il franchit le pas de l'indépendance et crée l'entreprise joliment nommée Vertuose. Monsieur Fetai est entouré de 5 collaborateurs et son épouse assume les tâches de secrétariat.

La clientèle est composée de propriétaires privés et est répartie entre la Veveyse et la région Vevey-Montreux.

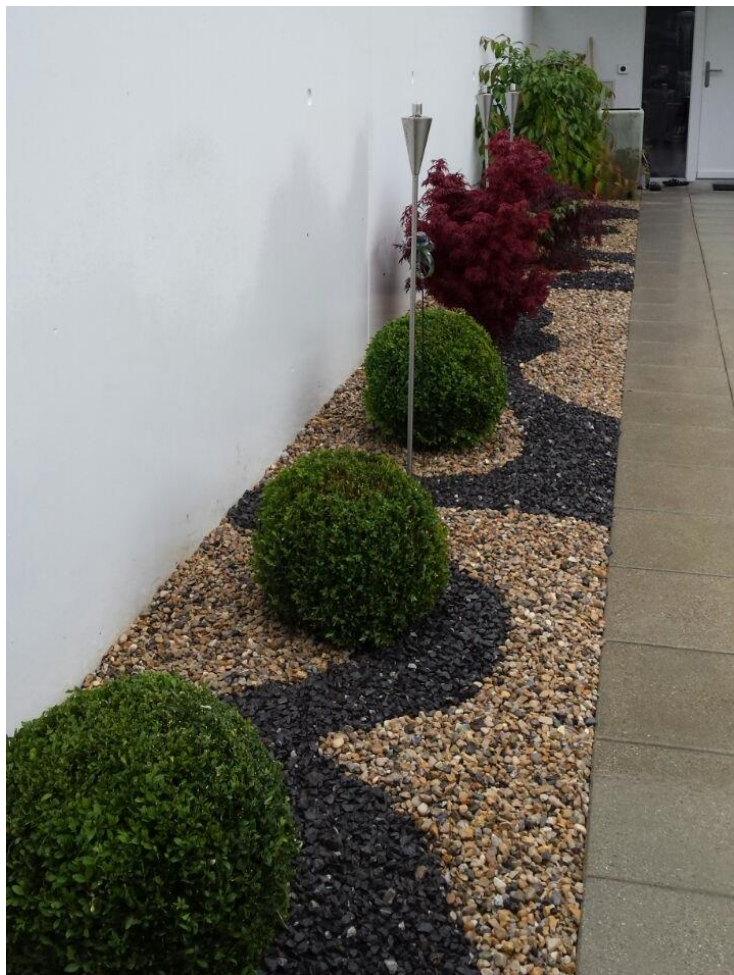


Les travaux d'entretien représentent la moitié des interventions. Deux employés s'occupent exclusivement de ces tâches. Ce sont parfois des actions ponctuelles. Le plus souvent il s'agit de contrats d'entretien personnalisés portant sur 1, 3 ou 5 ans avec des interventions parfois

CHRISTOPHE MONNARD



hebdomadaires, parfois plus espacées. Les activités peuvent comprendre la taille des haies, l'engazonnement, y compris fumures, engrais, scarification, tonte, mais aussi la protection des plantes pour l'hiver, le nettoyage des chemins ou des terrasses, la lutte écologique contre les ravageurs. L'entreprise assure, pour les clients qui le souhaitent, un service de déneigement en hiver. Ces matins-là, les collaborateurs se lèvent à 4 heures du matin afin de garantir un déblaiement de la neige avant 7 heures.



L'autre moitié des activités est constituée par les travaux d'aménagement. Monsieur Fetai aime écouter les clients, comprendre leurs souhaits. Il aime aussi être créatif et propose des solutions innovantes. Le client peut ensuite faire ses choix. En vrai paysagiste, il aime la nature. Il veille à la préserver et à la mettre en valeur. Il préfère les matériaux naturels.

Un client souhaite faire abattre des arbres ou utiliser des engrais chimiques ? M. Fetai l'invite à réfléchir. Plutôt que de « perfuser » le sol et les végétaux avec des apports chimiques, Vertuose propose des solutions propres à dynamiser la vie du sol et contribuer au développement optimal des plantes sur le long terme. Nous pouvons lire, sur le site internet : « Nous



« LES CHESEAUX »

- Bonjour, oncle Paul ! Ravi d'être enfin arrivé.
- Adieu Félix. Bien voyagé ?
- Bien voyagé sauf que papa a dû demander son chemin. Pas moyen de trouver ta rue, la route de Chesau.



- C'est pourtant bien indiqué sur la cantonale qui vient de Châtel.
- Oui mais on n'a pas vu le panneau. Ça veut dire quoi « route de Chesau » ?
- Oh ! bredouille oncle Paul, on pourrait dire « route de la maison ». Je pourrai t'expliquer ça plus tard, devant l'ordinateur.
- La « route de la maison », c'est quoi ? interroge à nouveau Félix
- Viens voir...

Un plus tard, tous les deux sont assis devant l'écran de l'ordinateur.

— Voilà ce que nous dit la vieille Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751) : « CHESAL, CHESEAU, ou CHESEOLAGE, s. m. (*Jurisprud.*) dérivé du latin *casa*, qui signifie case ou petite maison ; d'où l'on a fait dans la basse latinité *casale*, *casalagium*, & dans les anciennes coutumes & anciens titres, *chesal*, ou *chezal*, *cheseau*, ou *cheseolage*. Ces termes signifioient (sic) une habitation en général ». Je consulte un vieux bouquin car le terme ne figure plus dans les dictionnaires contemporains, il est devenu obsolète. Mais tu

HENRI ANDRÉ

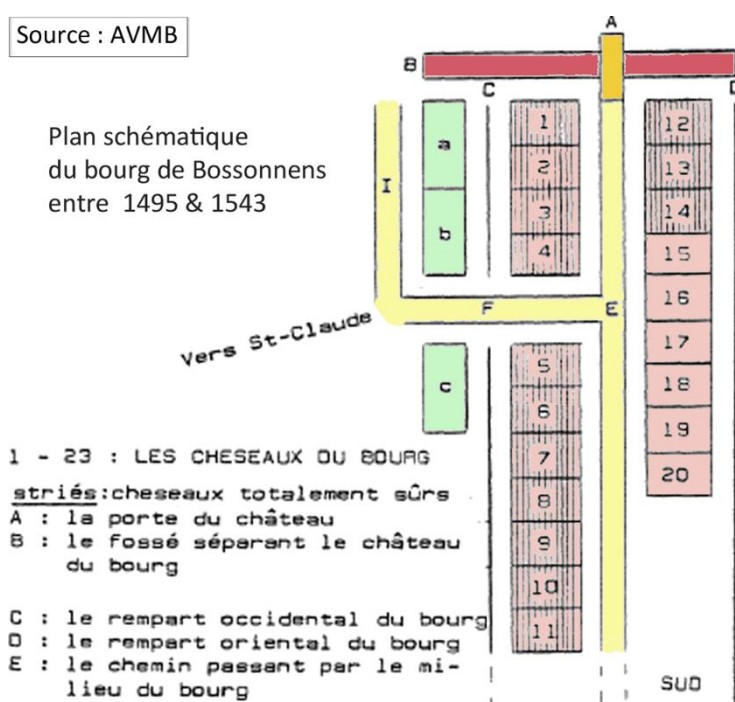
retrouvés « *casa* » en espagnol « *Entra a la casa*/rentre à la maison » ainsi qu'en italien « *è lontana la casa* ?/elle est loin, la maison ? »

— Comme dans « *fatto in casa*/fait maison » ?

— Exactement ! Et on retrouve les cheseaux dans le plan du vieux bourg dressé par Andrey. À l'époque, les cheseaux avaient une importante fonction juridique. Tous les droits et devoirs des bourgeois reposaient à l'origine sur la possession d'une parcelle à l'intérieur des remparts.

Source : AVMB

Plan schématique
du bourg de Bossonnens
entre 1495 & 1543



- Et en dehors des remparts, à la campagne ? demande Félix.
- Le chesal désignait alors une ferme, une métairie et la terre à cultiver adjacente.
- Dans le coin, les maisons ne manquent pas.
- Oui mais ce sont des habitations récentes ! Elles n'existaient pas à l'époque où on employait le terme « chesal ». Consultons la carte Siegfried, elle est hébergée sur le site de swisstopo. La voilà. La feuille qui concerne Bossonnens a été publiée en 1890. La route de Chesau n'est pas encore mentionnée comme telle mais son tracé en trait plein est déjà présent. La mention « Les Cheseaux » y figure mais aucun bâtiment, à l'exception de ceux de l'extrême nord, n'est dessiné au bord de cette voie ; il n'y a que des terres agricoles. « Les Cheseaux » semblent désigner les bâtiments construits le long



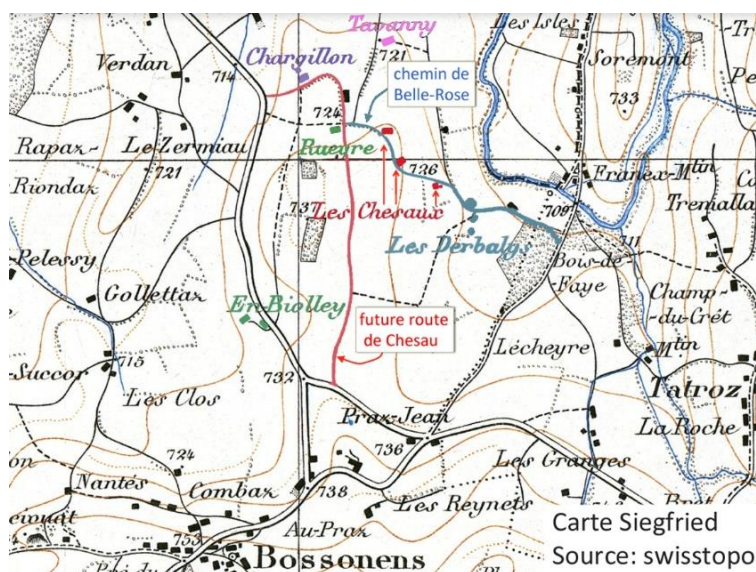
du chemin de Belle-Rose, probablement des fermes à l'époque.

— Et c'est quoi tous ces noms ?

— Ce sont d'anciens lieux-dits. La plupart ne sont plus employés ou ont été remplacés. « Tavanny » par exemple, le lieu où il y avait beaucoup de taons, est devenu « La Fin ». En revanche, l'appellation « Les Derbalys » perdure.

— Ici, c'est la « route de Chesau ». Et sur l'écran, c'est marqué « Les Chesaux » !

— Effectivement, la commune a souhaité garder les vieux noms mais la commission du cadastre consultée dans les années 90, a préféré supprimer le « x » terminal.



Carte Siegfried
Source: swisstopo

De toutes façons, à l'époque, les pluriels n'étaient pas définis comme maintenant. Le formalisme de l'Académie française ne s'appliquait pas encore : un cheval, des chevaux. Mais un chesal (avec ou sans accent sur le « e ») a donné chesau, chesaux, cheseau, cheseaux ; la graphie varie selon le document consulté, suivant le lieu ou l'époque.

— Oui mais tout ça, c'est pas la réalité.

— Sortons, alors, et allons voir ces chesaux bâtis tout au long du chemin de Belle-Rose !



La carte Siegfried est disponible sur le site de swisstopo :

<https://www.swisstopo.admin.ch/fr/connaissances.../cartes-et.../cartes.../carte-siegfried...>

Pour le château de Bossonens, voir le site de l'Association pour la mise en valeur des vestiges de Bossonens (AVMB) :

<http://www.bossonens.org/chateau/>



Chesaux bordant le chemin de Belle-Rose, vus depuis la route de Chesau

BILLET LITTÉRAIRE

« Une certaine idée de la Justice » de Dick Marty

Éditions Favre, 2018



L'auteur est connu et reconnu à l'international. Né tessinois, il œuvre d'abord comme chercheur en droit pénal international et criminologie, devient procureur au Tessin puis successivement Conseiller d'État (PLR), Conseiller aux États et député à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dont il a présidé la Commission des droits de l'homme.

Durant et après ces mandats, il a conduit nombre d'enquêtes en Suisse mais surtout hors de nos frontières : dans des pays de l'Est (Ingouchie, Tchétchénie et Daghestan), en Haïti, en Roumanie pour un produit pharmaceutique, au Guatemala, dans différents États africains.

Ce livre est déjà, en soi, un cours de géographie ! Je ne peux citer toutes ses interventions, ce serait lassant; les plus risquées ont probablement été celle menée au Kosovo sur un probable trafic d'organes et celle concernant la CIA et les soupçons de prisons secrètes en Europe centrale et orientale.

Peut-être une enquête plus ancienne menée au Tessin sur le trafic de drogue, quelque peu anticonformiste dans sa forme, a-t-elle été fondatrice de son cheminement particulier.

Dick Marty a écrit ce livre en 2018 après trois importants déboires de santé arrivés l'un sur l'autre. Il ne l'a pas relu par crainte de procrastination, et cette spontanéité est la cause probable d'un style clair, coulant, très aisé à la lecture.

Il affirme sa position d'humaniste et donne une impressionnante somme d'informations souvent non retransmises par les médias, ou par des médias peu lus, peu vus. Il donne à réfléchir, à remettre en question certains de nos automatismes de réaction aux informations reçues acquis au fil du temps par une pensée qui tend à se répandre.

Il donne notamment beaucoup d'informations inédites lors de son enquête sur des emprisonnements de « terroristes », niés et cachés, même exécutés en Europe sous le mot d'ordre

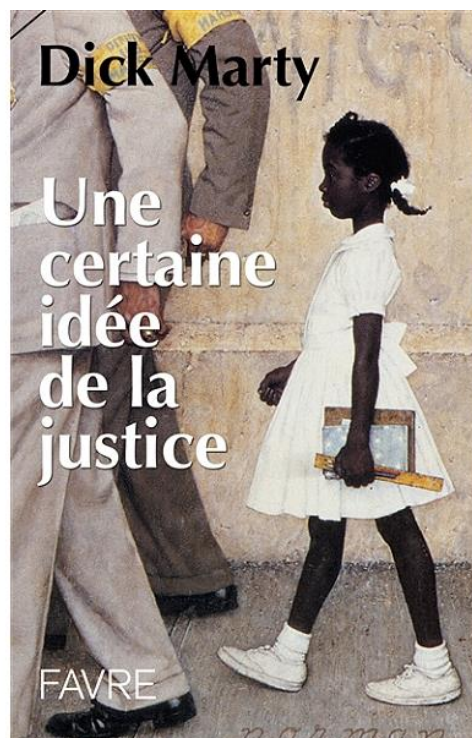
MARISE ANDRÉ



« antiterrorisme » (prisons de la CIA) ; il nous éclaire sur les conséquences de la définition de « terrorisme » consécutive à la destruction des tours du World Trade Center à New-York en 2011. Il relate des enjeux internationaux, résultants de cette nouvelle notion, dont il a eu connaissance notamment lors d'une autre enquête en Haïti.

Extrait du chapitre consacré à « Une certaine idée de la justice » :

« La Constitution fédérale suisse de 1848, admirable pour son époque, affirme à son article 4 que tous les Suisses sont égaux devant la loi. Certes, mais la moitié de la population devra attendre encore 123 ans pour obtenir le droit de vote. Pourtant, malgré cette démocratie fonctionnant au 50 %, nous étions sincèrement fiers de nos institutions que nous considérons comme exemplaires, oui, nous étions les meilleurs ! On devrait se souvenir de ces faits lorsqu'on se permet d'exprimer des jugements cassants et définitifs sur de toutes jeunes démocraties qui en sont à leurs premiers pas et qui auparavant n'ont rien connu d'autre que le despotisme. »





REPAIR CAFÉ À LA DÉCHETTERIE SAMEDI 11 MAI DE 10H00 À 15H00

DANIEL GOLAY

À l’écoute de la jeune génération qui nous interpelle au sujet de notre manière de consommer et de veiller à la vie sur notre planète, la commission de l’énergie de Bossonnens, en collaboration avec celles d’Attalens et Granges, vous donnent rendez-vous le samedi 11 mai prochain de 10 h à 15 h sur la place à côté de la déchetterie pour venir avec un appareil électroménager, un appareil électronique, un vélo qui ne fonctionneraient plus et que vous souhaiteriez tenter de réparer plutôt qu’acheter simplement un neuf, conscient que vous êtes que réparer c’est déjà un beau geste pour la planète. À noter qu’il sera également possible d’effectuer des travaux de couture si vous souhaitez retoucher un pantalon ou une chemise.



En effet le but des « Repair Café » c’est de voir et d’apprendre comment procède le connaisseur pour prolonger la vie de tous les appareils que nous avons tous chez nous afin de diminuer la consommation de matière première d’une part et la part des déchets d’autre part. Les récentes manifestations sur le climat organisées principalement par des jeunes doivent nous interpeller à ce sujet.

En plus de cela, un atelier de démonstration de comment il est possible de fabriquer son propre produit à lessive sera organisé à plusieurs reprises durant cette journée.

Au bouclement du délai de rédaction de cette édition, nous sommes toujours à la recherche de réparateurs bénévoles doués dans la réparation d’appareils électroménagers, d’électronique de loisirs, d’ordinateurs ainsi que d’une ou deux couturières. Les personnes intéressées peuvent s’adresser au bureau communal (021/947 44 88) durant les heures de bureau. Déjà un grand merci à elles.



LISTE DES PRODUCTEURS LOCAUX

LISTE DE PRODUCTEURS LOCAUX								
Exploitation	Exploitant	Produits	Adresse	Téléphone	Courriel	Site web	Horaires	Marchés hebdomadaires
Domaine de Crévy	Daniel et Guillaume Savoy	Produits bio: huile de cameline, fromage à raclette, vin cuit et sirop, liqueur de prune, eaux-de-vie, jus de pomme, lait, œufs, potirons, courges	Chemin de Crevel 4 1616 Attalens	021 947 45 31	contact@domainedecrevy.ch	https://www.domainedecrevy.ch	voir site	
Perroud Frères	Daniel et Jean-Bernard Perroud	Self fruits et légumes	Route de Rombuet 148 1616 Attalens	021 947 42 41 079 664 81 92		https://www.selffruitsperroud.ch		
NaNea Traiteur	Valérie Veron	Cuisine colorée gustative et nutritive : Snacks déshydratés, tartinades apéritives, apéritifs d'habits midi ou soir, cadeaux d'affaires gourmands	Planche-à-Troupet 10 1616 Attalens	079 256 42 42	naneatraiteur@bluewin.ch	www.manaheartfood.ch www.facebook.com/naneatraiteur	15h-20h tous les jours (appeler avant)	Palézieux - 1er sa mois Bulle-dernier je mois Fribourg - dernier sa mois Morges - dernier me mois
	Antoine Grangier	Salami de mouton, poulets fermiers, merguez	Route de Bossonnens 7 1616 Attalens	079 300 83 48				
	Jacquy Monnard	Gruyère AOP	Route de Rombuet 174 1616 Attalens	021 947 49 59				
Pain de la Ferme	Corinna Savoy	Pain et boulangerie	Chemin de la Goletta 17 1615 Bossonnens	021 947 40 53	mario-corinna@bluewin.ch			Palézieux - 1er sa mois avril à novembre
Boss'Beer SA	Marcel et Béatrix Wenger	Bière artisanale	Route de l'Industrie 36 1615 Bossonnens	021 947 36 36	info@bossbeer.ch	http://bossbeer.ch	Lundi-vendredi: 8h-12h et 13h15-17h15/ Samedi: 9h-12h30	
Lumière des Champs	Nathalie Christe Flore Binggeli	Agriculture contractuelle de proximité, panier	Boulevard Plumhof 6 p.a. Alain Reymond 1800 Vevey	079 705 88 87	secretariat@lumiere-des-champs.ch	http://www.lumiere-des-champs.ch/		
	Flore Binggeli	Fromage de chèvre	Ch. de Beauregard 9 1614 Granges	079 594 24 11	binggeli@sumsum.ch			Lausanne - sa matin
Ferme la Solide	Delphine Girod-Vallotton	Légumes, fleurs cultivées, savon 100% naturel (artisanat)	Chemin de la Gay 23, CP 13 1801 le Mont Pèlerin	079 376 78 97	dg@lasolide.ch	www.lasolide.ch		
Les gourmandises de la Ruerette	Céline Dovat	Buffet apéritif, petits déjeuners	Chemin de la Rueretta 3 1607 Palézieux-Village	021 907 80 94	familledovat@bluewin.ch	www.facebook.com/lesgourmandisesdelaruerette www.facebook.com/lesescargotsdelaruerette		Palézieux - 1er sa mois
	Heidi Sarlandie	Tomme de vache et de chèvre	Chemin du Mont 39 1617 Remaufens	077 473 76 05			Dès 16h	
Apiculteurs de la Basse-Veveyse	Jean-Philippe Thiran	Miel	Rte de la Léchère 10 1614 Granges	079 286 81 43	jthiran@gmail.com			
	Vincent Sonnay	Boucherie de campagne	La Dausaz 3 1607 Les Tavernes	078 891 59 14	v.sonnay@gmail.com			



CHALLENGE À PIED À L'ÉCOLE

La journée internationale à pied à l'école a eu lieu le vendredi 21 septembre 2018. Voulant montrer leur intérêt et leur volonté de voir davantage d'élèves se rendre régulièrement à pied à l'école, les enseignants de Bossonnens ont organisé le « Challenge à pied à l'école ».



L'action a débuté le 21 septembre et s'est terminée le 12 octobre. Chaque jour les enseignants ont compté le nombre d'élèves étant venus à pied à l'école. Pour chaque tranche de 200 trajets, une marque de pas a été affichée dans la vitrine de l'école. L'objectif était d'atteindre les 3000 trajets. Il y a eu une première récompense après 1000 trajets :

CHRISTOPHE MONNARD



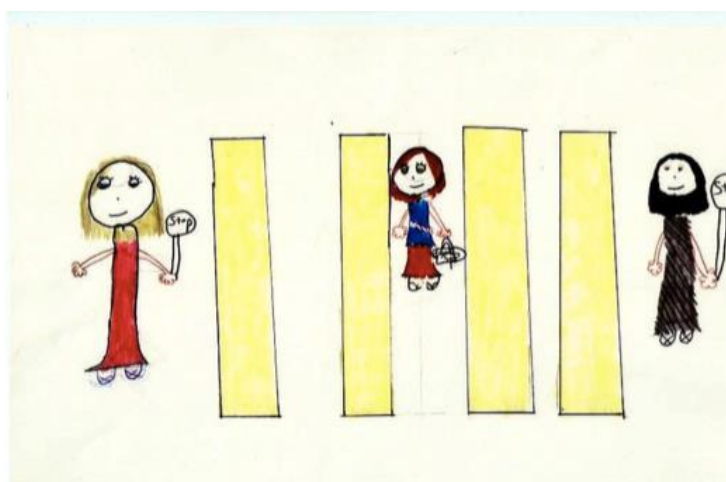
les élèves ont bénéficié d'une récréation prolongée de 10 minutes. Après 2000 trajets, les élèves ont eu droit à une séquence de musique diffusée dans les haut-parleurs de l'école. Salles de classe et vestiaires se sont transformés pour quelques minutes en locaux de danse.



Après un peu plus de 3000 trajets, le vendredi 12 octobre, la fin de l'après-midi de classe a été remplacée par un goûter (pain et chocolat) offert par les enseignants. À ce moment, un petit questionnaire a été distribué aux élèves. Il y a eu 100 % de réponses dans 7 classes (sur 9). Les réponses ont été consignées dans le petit tableau que nous vous proposons ci-dessous.

Réponses	Nombre d'élèves
Déjà avant le challenge, je venais habituellement à pied à l'école.	132
Je suis venu habituellement à pied à l'école durant le challenge.	140
Après la période du challenge, je continuerai à venir régulièrement à pied à l'école.	132
Je n'ai pas la possibilité de me rendre habituellement à pied à l'école.	15
Ce que j'ai aimé	
J'aime marcher.	5
J'aime venir avec maman à pied, marcher avec mes parents.	4
J'aime quand on marche, quand on prend l'air.	16
J'aime marcher vite.	1
J'aime courir pour avoir plus d'air.	1
J'aime parler avec les copains, frères, sœurs ...	60
J'aime sautiller.	1
J'aime parler en marchant.	1
J'aime marcher seul-e.	3
J'aime rencontrer des personnes.	1
Ça me fait du sport, de l'exercice.	3
J'aime venir à pied quand le temps est beau.	1
Ce que j'ai aimé (suite)	
J'aime bien que les autres viennent à pied.	1
J'aime bien les récompenses après 1000 pas.	4

Ça pollue moins la nature.	2
J'aime les couleurs du ciel.	1
J'aime voir les maîtresses.	1
J'aime avoir le temps de parler avec ma maman.	2
J'aime aller à l'école en trottinette.	3
J'aime aller à l'école à vélo.	1
J'ai aimé mettre l'oreille pour venir à l'école.	1
J'aime le soleil.	2
Ce que j'ai moins aimé	
Quand il fait froid (ou trop chaud) (2).	24
J'ai mal aux jambes.	2
C'est fatigant.	2
Je suis moins avec mes copines (?).	1
Quand il pleut.	11
C'est un peu long.	11
Les voitures qui roulent à côté de nous et qui polluent.	3
Des gens courent ou poussent.	2
Je n'aime pas aller à l'école tout-e seul-e.	3
Je n'ai pas aimé l'oreille : tu te mets la honte devant tout le monde.	3
Avoir croisé un hérisson mort.	3
On arrive moins vite à l'école.	2
J'ai peur d'arriver en retard.	1
Quand les voitures arrivent vite ou ne s'arrêtent pas au passage piétons.	1
Une petite chute un matin.	1
Je n'aime pas me faire embêter, insulter.	5
Le soleil dans les yeux.	5
Je n'aime pas prendre l'air.	1
Quand ma soeur ne m'attend pas.	1
Des gens qui lancent des cailloux ou des pommes.	3
Je n'aime pas quand il y a trop d'enfants sur le trottoir.	1
Croiser des gens que je n'aime pas.	1
Que des gens ne jouaient pas le jeu (le challenge).	1
Rien !	26



Les élèves ont participé avec plaisir à cette activité. Plusieurs auraient souhaité qu'elle se poursuive après les vacances d'automne.

Bien que les chiffres (132 avant le challenge et 132 après) ne montrent pas une évolution, les enseignants sont satisfaits d'avoir fait vivre la question des trajets pour se rendre à

l'école sur une période de quelques semaines au lieu de l'unique journée du 21 septembre. Verrons-nous davantage de piétons et moins de véhicules aux abords de l'école ?



**TRAINS TPF À L'ARRÊT ENTRE PALÉZIEUX ET CHÂTEL-ST-DENIS****DANIEL GOLAY**

En raison d'importants travaux d'infrastructures sur la ligne, dus à l'adaptation des quais de Bossonnens et Remaufens aux personnes à mobilité réduite, le trafic ferroviaire est interrompu pour une durée de 8 mois depuis le 4 mars. Des solutions de remplacement sont en place.

En effet, depuis début mars les trains sont remplacés par un service de bus. L'arrêt à Bossonnens est bien évidemment maintenu proche de la gare. À savoir dans le sens de la montée sur Châtel, à l'arrêt du bus existant et juste avant le restaurant dans l'autre sens.

À noter que du côté des horaires, il n'y a pas de grandes différences, juste quelques minutes et les correspondances aux gares de Palézieux et Châtel-St-Denis sont assurées, sauf imprévus.

Les élèves du cycle d'orientation de la Veveyse (CO) bénéficient d'un concept spécifique et séparé qui a été communiqué directement par la direction du CO.

Outre les horaires en ligne consultables sur tpf.ch/Châtel-Palézieux, un affichage a été prévu dans les gares. D'autre part une brochure explicative est à disposition au bureau communal, dans les trains ou les gares TPF de Palézieux et Châtel-St-Denis.

Durant la même période, les travaux prévus pour la création d'un rond-point provisoire et le marquage d'un passage piéton en face de l'abri TPF seront entrepris dès mi-avril pour une durée d'une quinzaine de jours à un mois maximum.

**Arrêts des bus
de remplacement****vers Châtel****vers Palézieux****TIRS OBLIGATOIRES**

La Société des Carabiniers d'Attalens invite tous les tireurs astreints et non-astreints à participer aux séances de tirs obligatoires.

1^{ère} séance

Vendredi 26 avril 2019 de 17.30 à 19.30 h

2^{ème} séance

Vendredi 17 mai 2019 de 17.30 à 19.30 h.

3^{ème} séance

Dimanche 25 août 2019 de 9.00 à 11.15 h.

Tir en campagne au Crêt

Vendredi 24 mai 2019 de 18.00 à 19.30 h

Samedi 25 mai 2019 de 9.00 à 11.30 h et de 13.30 à 18.30 h

Dimanche 26 mai 2018 de 9.00 à 11.30 h

N'oubliez pas vos livrets de tir, de service et vos étiquettes





GROUPEMENT JUNIORS FOOT VEVEYSE

Le groupement Juniors Foot Veveyse forme les juniors des six clubs de football la Veveyse, dont ceux du FC Bossonnens dès l'âge de 11 ans et jusqu'à 19 ou 20 ans, c'est-à-dire de la catégorie des juniors D, jusqu'aux juniors A.

Notre groupement a été reformé en juillet 2015 et il obtient depuis lors des résultats excellents au niveau cantonal, puisque nous avons eu la joie de gagner en 2017 deux titres de champion cantonal et une coupe fribourgeoise, alors que deux autres équipes ont également participé à une finale de coupe. En ce printemps 2019, nos juniors A promotion et C promotion sont toujours en course en 1/4 de finale de cette coupe fribourgeoise.

Notre objectif reste cependant le plaisir et la progression de chacun de nos juniors. Chaque enfant inscrit dans nos clubs doit rire, jouer et réaliser une performance en pratiquant le football !

CHRISTOPHE BERTHOUD

Notre groupement est dirigé par un comité de 7 membres dans lequel chaque club est représenté. Pour la partie technique nous avons un chef technique pour les juniors D et un autre pour le football à 11 afin de soutenir et conseiller nos 36 entraîneurs et assistants.

Nos 15 équipes sont réparties dans chacun de nos clubs. Le FC Bossonnens accueillera au printemps 2019 une équipe de juniors A et une de juniors D. Nous profiterons également de l'accueil du FC Bossonnens pour organiser un stage d'été pour nos juniors C durant la première quinzaine de juillet.

N'hésitez donc pas à venir encourager nos équipes à Bossonnens ou ailleurs en Veveyse !



MARCHÉ DE NOËL

Les 8 et 9 décembre derniers, c'était le traditionnel marché de Noël organisé par la Société des enfants de l'école de Bossonnens (SENEC).

Est-il nécessaire de rappeler que tous les bénéfices financent les camps verts et les camps de ski des écoliers ? Cette douzième édition dressée dans la pénombre de la salle polyvalente de l'école met en évidence la cinquantaine de stands illuminés de mille feux.



Le samedi, au dehors, ce fut dès 13h00 la vente des sapins de Noël apprêtés par la corporation forestière de la Basse-Veveyse. En dedans, mille objets, mille cadeaux, mille présents s'exposent aux visiteurs : bougies, bouteilles de vin ou de spiritueux, glaces, tricots, bijoux, assiettes et autres pièces de vaisselle, jouets en tous genres, livres, dessins et peintures, sculptures, boomerangs...



Pour se restaurer, au choix : quitter la salle et monter pour manger un repas chaud (jambon, gratin dauphinois et haricots) ou rester à l'exposition et déguster une raclette préparée sur place.

HENRI ANDRÉ



Le dimanche, les visiteurs se bousculent à nouveau. En plus vers les 11 heures, les parents s'empressent pour écouter leurs enfants chanter sur le podium dressé pour l'occasion.



Parmi les nouveautés, le stand du *Bosson'Info*. Les photos imprimées sur toile et déjà visibles lors du dernier *Bossonn'Art* donnent l'occasion d'expliquer et de raconter la vie de la commune.





À L'APÉRO, DU MAITRANK

Elle pousse à l'ombre du hêtre. Le hêtre étant typiquement une essence ombrophile, les plantes-compagnes doivent faire vite avant que les arbres ne se garnissent de feuilles et ne plongent le sous-bois dans la pénombre. Les plantes-compagnes, ce sont par exemple l'aspérule, *Galium odoratum*, ou la jacinthe sauvage, *Hyacinthoides non-scripta*, qui teinte en bleu le sous-bois et enchante autant les yeux que les narines.

L'aspérule, parfois appelée gaillet odorant, aspérule odorante, reine-des-bois, accompagne si bien le hêtre que les phytosociologues parlent de hêtraie à aspérule, le *Galio-Fagetum*. Cette association s'avère la plus répandue dans les bois du canton de Vaud. C'est une plante des bois, haute de 10 à 30 cm, avec des verticilles de feuilles entières ovales allongées, et une inflorescence de petites fleurs blanches à quatre pétales en croix.

Malgré son nom, la plante est inodore à l'état frais, mais elle acquiert, au cours du séchage ou déjà lors du transport, une odeur suave très agréable et caractéristique. On la récolte pour faire le « maitrank », littéralement la boisson de mai en francique mosellan. C'est une coutume répandue tout au long d'un ruban qui va du nord (pays d'Arlon en Belgique) jusqu'au canton du Valais au sud en passant par le Luxembourg, la France (régions de l'Est), l'Allemagne et la Suisse (canton de Vaud). On en produisait déjà au IX^e siècle. Au Moyen Âge, la recette du maitrank s'est répandue et on le buvait dans de nombreuses chaumières pour compenser le goût du vin. Peu à peu, la qualité du vin s'est améliorée et il n'était plus nécessaire de le rehausser en ajoutant des plantes.

La recette en est simple mais varie selon le préparateur, ses goûts et la région. Voici ma recette.

Macération

Pour la macération, préparer un récipient en grès et y déposer les ingrédients suivants :

- par litre de vin, environ 15 brins d'aspérule, fraîchement cueillis et récoltés avant floraison (quand les

fleurs ont déployé leurs pétales, il est trop tard, le goût a changé) ;

- ajouter le vin, de l'*Elbling* ou du *Rivaner* au pays d'Arlon ou du *Fendant* en Suisse ;
- y adjoindre 7 morceaux de sucre (variable selon le goût) ;
- ajouter une orange par litre de liquide ; dans une étamine ou un linge en coton, enfermer les oranges pelées et découpées en tranches et déposer le tout dans le liquide ;
- laisser macérer dans un récipient en grès, 2 à 5 jours au frais, en cave par exemple ;
- important : goûter tous les soirs pour vérifier l'évolution de la macération et mélanger à la mouvette. Selon goût, ajouter un peu de sucre.

Arrêt de la fermentation

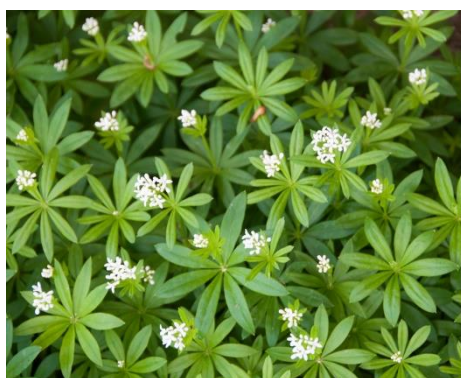
- lorsque le mélange est à « bon » goût (odeur, sucre, saveur...), tordre le tissu pour récupérer le jus des oranges ;
- préparer des bouteilles vides et dans chacune verser 2 ou 3 cs de spiritueux ; ils vont ralentir la fermentation et enrichir le goût du maitrank. Le mélange d'alcools comprend du cognac ; du Grand Marnier, du curaçao, du triple sec sont aussi les bienvenus.

Dégustation

- servir frais en apéritif ; éventuellement le garnir d'une rondelle d'orange ; le fond des bouteilles garni de la pulpe d'orange résiduelle peut se servir ;
- boire avant septembre.

L'aspérule est maintenant vendue dans les jardinerie. En cuisine, elle relève les salades et, en pâtisserie, on s'en sert pour aromatiser des mousses, crèmes, charlottes. On peut aussi la boire sous d'autres formes : en sirop, comme eau-de-vie en Valais (le dzé), ou en infusion dite « thé d'aspérule ».

Enfin, on en parfume le linge dans les armoires comme on le fait avec la lavande.



DE COUR À JARDIN, À DAKAR AU SÉNÉGAL

Six membres de l'école de théâtre de Cour à Jardin se sont produits au Sénégal devant 1'200 spectateurs. L'échange culturel se poursuivra en avril avec la venue des acteurs de Dakar en Suisse et deux représentations programmées les 27 et 28 avril au CO de la Gruyère à Bulle. Des dates à réserver sans tarder dans votre agenda ! Une participante, Noumina Bouchard, habite notre commune. Elle nous livre ci-dessous un bref résumé de cette très enrichissante expérience qu'elle a eu la chance de pouvoir vivre et partager. Récit :

Bonjour, je m'appelle Noumina Bouchard, j'ai 15 ans, et j'ai participé avec 6 autres jeunes veveysans au projet d'échange culturel et théâtral avec le Sénégal, organisé par l'association De Cour à Jardin. Durant les vacances d'hiver 2018, du 26 décembre au 5 janvier, Corentin Pfister, Solène Praz, Mathilde Demierre, Aurore Devez, Célia Fellmann et moi ainsi que quelques accompagnants, nous sommes rendus au Sénégal à Dakar.

DANIEL GOLAY, NOUMINA BOUCHARD

Nous avons chacun un correspondant attribué qui avait à peu près notre âge. Nous avons pris contact avec eux au début du projet, en juin 2018. Nous avons alors commencé à répéter une pièce écrite par notre metteuse en scène et professeure de théâtre Vanessa Lopez et le metteur en scène de la troupe Sénégalaise (Mansour Diop) avec laquelle nous faisons l'échange.

Lors des vacances, nous nous sommes rendus à Dakar et, en sortant de l'aéroport, de nombreuses personnes nous attendaient, toutes très accueillantes et chaleureuses. Nous avons rencontré nos correspondants et d'autres membres de la troupe. Les liens ont tout de suite été tissés et on s'est fait énormément de nouveaux amis qui nous ont, le jour-même, appris des jeux et des chansons.

Dès le lendemain, nous sommes allés à Bandia, une réserve, et avons pu apprécier de prendre du temps pour apprendre à mieux connaître nos correspondants. Nous avons fait pas mal de visites ; notamment l'île de Gorée, avec la maison des



De gauche à droite, les Suisses :

Aurore Devez, de Granges, Mathilde Demierre, de Granges, Solène Praz, d'Attalens,

Noumina Bouchard, de Bossonnens, Célia Fellmann, de Remaufens, Corentin Pfister, d'Attalens

esclaves, qui fut une visite très émouvante.

Lors des répétitions, nous avons pu aussi travailler avec les autres membres de la troupe qui ont fait d'excellents figurants dans notre spectacle. Puis arrive le jour-J, le jour du spectacle (4 janvier 2019). Les figurants, les accompagnants, les metteurs en scène, les comédiens, le public, les médias... tout le monde était là. La salle était remplie (1200 spectateurs !). Le public, caché par des flashes de téléphones, réagissait à chaque action. Cela changeait beaucoup de ce qu'on peut voir ici, en Suisse. Vous voudriez peut-être avoir une petite anecdote, alors en voici une :

Nous étions sur scène, lorsqu'on s'est rendu compte que nous avions oublié un accessoire indispensable. Djim, un des comédiens, fit diversion pour retourner en coulisses et prendre l'accessoire. Pour ce faire, il s'écria : « Oh ! Je crois que j'ai fait pipi ... » Puis, il s'est enfui en coulisses. Il était difficile de s'empêcher de rire, mais la pièce a pu continuer normalement.

Le jour précédant notre départ, nous avons eu le droit à une magnifique fête, pleine d'émotions. Alors que Bachir faisait un très beau discours, les larmes sont montées et toutes les personnes présentes se sont mises à pleurer dans des étreintes mouillées et pleines d'amour. Le jour suivant, nous

nous sommes rendus à l'aéroport. C'est à ce moment-là qu'on s'est rendu compte qu'avec la plupart de ces personnes, on ne se reverrait certainement jamais. Alors ce fut un torrent de larmes qui s'écoula. On ne pouvait plus les quitter. Le plus dur était de se séparer des personnes qui n'étaient pas des correspondants. Par exemple, je me suis liée d'amitié avec une fille, Khady, et j'ai eu énormément de mal à la quitter. Mais ils sont partis et nous aussi.

Heureusement, nous avons la chance d'avoir un autre moyen de communication : Internet. On a gardé un lien par écrit. Nous avons tous hâte de se revoir et de rejouer cette pièce les 27 et 28 avril à Bulle, car nos partenaires sont devenus des personnes très importantes dans nos vies. Ce fut une expérience inoubliable que de pouvoir voyager si loin pour faire quelque chose de si intéressant et que j'aime tant. Ces 10 jours feront pour toujours partie des moments les plus heureux et importants de ma vie.

Si vous souhaitez être témoins de la suite de ces aventures, nous vous encourageons vivement à venir à notre spectacle les 27 et 28 avril prochains au CO de Bulle ! Les informations pour les réservations seront très prochainement sur le site internet de l'association www.decourajardin.jimdo.com et sur sa page Facebook www.facebook.com/cour.jardin/.



DANIEL GOLAY

PYRAMIDE DES ÂGES DE BOSSONNENS – SITUATION AU 31.12.2018

Le graphique ci-dessous donne une photographie arrêtée au 31 décembre 2018 de la composition des habitants de notre commune en fonction des âges de ces derniers.

Comme on peut le constater dans la colonne de gauche, les tranches d'âge regroupent 5 années par ligne.

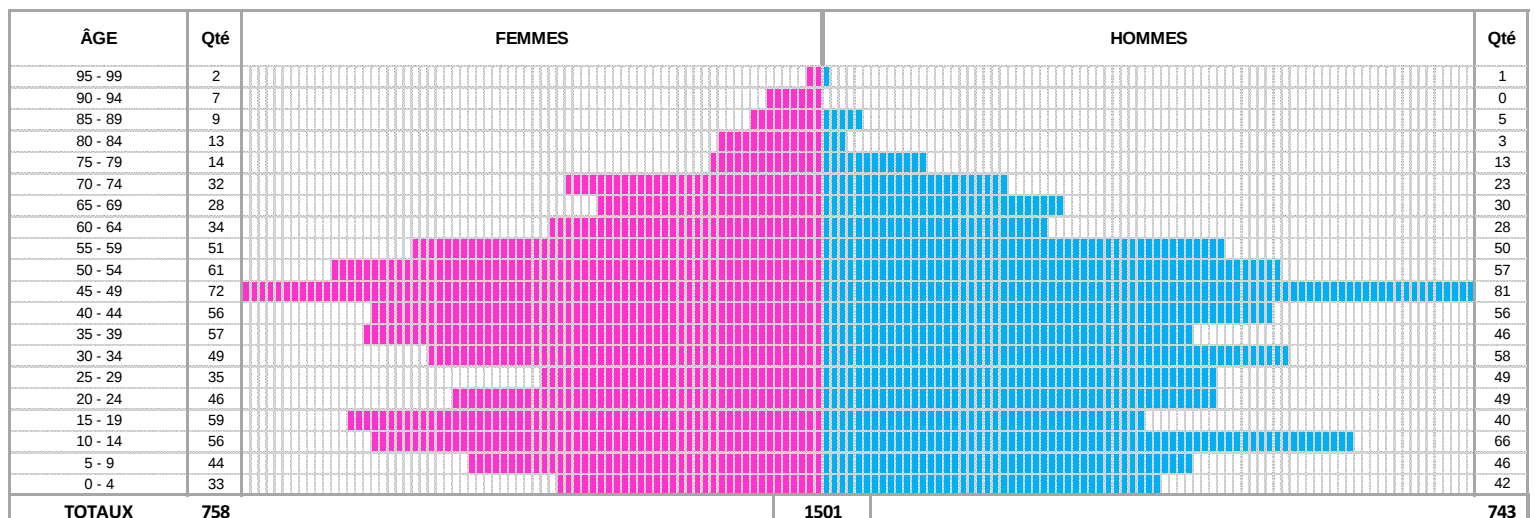
À noter également que la tranche d'âge la plus importante tant chez les femmes que les hommes est celle des 45 à 49 ans avec 72 femmes et 81 hommes.

Sur un total de 1501 habitants, la commune de Bossonnens compte 32 % d'habitants de moins de 25 ans, soit quasiment

un tiers totalisant 481 personnes partagées entre 238 femmes et 243 hommes.

On peut également remarquer que les 65 ans et plus représentent 12 % de la population avec 180 personnes (105 femmes et 75 hommes).

Pour terminer, nous mentionnerons que la doyenne de la commune est madame Denise Dorthe, née le 12 octobre 1923 et qui réside au Châtelet à Attalens et que le doyen est monsieur Joseph Cottet, né le 14 avril 1923, ancien syndic de notre commune et ancien conseiller d'État qui habite toujours à son domicile à la route de la Côte.



HOMMAGE À LOUIS COTTET

De la vie associative d'un village à sa place dans le district et dans le canton ou comment un paysan qui rêvait d'être marin a défendu sa région

Né en 1933 sur le domaine de La Fin, Louis Cottet a commencé sa vie associative comme footballeur. Pas très doué sur le terrain, il fut nommé au comité puis président. Il est le seul président du FC Bossonnens à avoir fait jouer son équipe en 2^{ème} ligue. En ce temps-là, tous les hommes du village étaient aussi pompiers. Officier du corps de sapeur, c'est son tracteur qui partait pour tirer la motopompe en cas d'incendie.

Mais sa vie publique décolla par la nomination de son frère Joseph comme conseiller d'État. D'abord élu conseiller communal puis syndic, il mit en place le 1^{er} camp de ski à Rathvel avec John Chevalley. Pour le financer, il fonda la SENEK et en fut le premier président.



La Veveyse manquait d'infrastructures. Nommé président des communes du district puis à l'association cantonale, Louis Cottet participa à la fondation de l'AVGG qui amena l'eau de Charmey dans tous les ménages de la commune. Et comme cette eau ne ressortait pas toujours propre, il géra la mise en place du réseau d'épuration au sein de la VOG. Châtel-St-Denis avait un hôpital mais pas d'ambulance. Qu'à cela ne tienne, avec le préfet Rohrbasser et un moniteur d'auto-école comme chauffeur, ils mirent en place la société de

FRANCIS COTTET

l'ambulance et durent même cautionner personnellement le financement.

Bossonnens a un château. Sa tour médiévale tombait en ruine. Avec le conseil communal de l'époque, il envoya les employés communaux à temps partiel et des bénévoles pour la rénover. Mais le bourg était propriété de la paroisse. Habile négociateur, Louis Cottet fit racheter la forêt qui le cachait pour 1 Fr. symbolique à la paroisse d'Attalens.

Les sociétés de la paroisse continuaient de se développer. Comme syndic mais aussi à titre personnel, il soutint évidemment le foot, président d'honneur, la Chanson de Bossonnens, membre d'honneur, la fanfare dans ses concerts et giron, le tir pour l'installation des cibles électroniques, le ski-club Mont-Cheseaux, lors de la construction du téléski, etc.



Aujourd'hui, Louis Cottet est parti mais ses enfants, conjoints et petits enfants continuent à œuvrer dans l'ombre des comités et des sociétés de la paroisse. Et s'il n'a pas voyagé au bout du monde comme marin, il a eu le plaisir pendant sa retraite d'être invité au Vatican. Il visita ainsi la chapelle Sixtine avec son petit-fils, devenu garde suisse, comme guide privé.

Le Conseil communal et l'administration garderont de Louis Cottet le souvenir d'une personne travailleuse, aimant ses terres, dévouée à sa famille et toujours à disposition des sociétés locales. Son départ nous laisse dans la peine.

Nos pensées vont à son épouse Lucienne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille à qui nous présentons notre plus profonde sympathie.



**RÈGLEMENT DE L'ÉVACUATION ET DE L'ÉPURATION DES EAUX****ANNE-LYSE MENOUD**

Séance d'information du 5 février 2019

Résumé

En date du 5 février 2019, le Conseil communal a organisé une séance d'information sur le calcul des taxes d'évacuation et d'épuration des eaux. 67 citoyens étaient présents.

À cette occasion, différentes explications relatives à ces taxes ont été données.

Afin de répondre à une demande citoyenne, le Conseil communal a proposé une baisse de la taxe de base de Fr. -.90 à Fr. -.60. Des explications ont également été données au sujet du passage d'une taxe facturée par unité locative (UL) à une taxe par équivalent-habitant (EH).

Présentation des bases légales avec 3 niveaux de législation/règlementation

1. La législation fédérale qui précise les éléments devant être pris en compte dans les calculs servant à fixer les taxes ainsi que la notion des coûts qui, par l'intermédiaire d'émoluments ou d'autres taxes, doivent être mis à la charge de ceux qui sont à l'origine de la production d'eaux usées.
2. La législation cantonale qui indique que les taxes doivent couvrir tant les installations communales que la part communale aux installations intercommunales.
3. La réglementation communale, à savoir le règlement de l'évacuation et de l'épuration des eaux dans lequel sont arrêtées, entre autre, les différentes taxes applicables.

Explications au sujet des 2 parties communales et intercommunales qui composent les différentes taxes**La partie communale**

- le réseau existant de Bossonnens (il a été estimé à Frs. 17 mios de valeur à neuf),
- les mesures du Plan Général d'évacuation des eaux (PGEE) estimées par notre bureau d'ingénieurs en hydraulique Ribl à Fr. 6 mios.

Le PGEE est propre à chaque commune ; il est obligatoire et fournit une estimation des travaux à entreprendre sur le réseau. Il doit être régulièrement revu et mis à jour (exemples de mesures PGEE : reconstruction de collecteurs ayant une capacité insuffisante, réalisation de bassins de rétention, entretien et amélioration des canalisations).

La partie intercommunale

- la participation bossonnensoise au fonctionnement de

la STEP qui, selon la clé de répartition de la VOG, se monte à 5.8%. (VOG = Veveyse-Oron-Glâne ; Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye),

- la participation bossonnensoise à l'agrandissement de la STEP d'Ecublens, estimée à ce jour à Fr. 1,6 mio.

Éléments pris en considération pour le calcul des taxes

Pour le calcul des différentes taxes d'épuration, les éléments ci-dessous doivent être pris en considération :

- le cadastre (surfaces des parcelles),
- le plan d'affectation des zones (indices bruts d'utilisation du sol),
- le plan général d'évacuation des eaux (valeur du réseau communal et les travaux à faire),
- l'unité locative (UL) et les équivalents-habitants (EH). Selon la pratique, 1 UL équivaut à 4 EH,
- les m³ d'eau consommée,
- les IBUS (indice brut d'utilisation du sol).

La taxe unique de raccordement

Elle n'est payée qu'une seule fois au moment de la construction d'un bien immobilier.

Elle sert au financement des nouveaux équipements et se monte à Fr. 10.--/m² de surface indicée + Fr. 2'650.— par unité locative.

La taxe de base (pour le réseau communal)

Elle sert à couvrir :

- les frais fixes (amortissement des dettes, intérêts) ainsi que le maintien de la valeur des installations d'évacuation et d'épuration,
- les coûts pour les installations d'évacuation et d'épuration des eaux (équipement de base) à réaliser selon le PGEE.

Les calculs effectués par le Conseil communal en vue de l'adoption en décembre 2015 de la taxe de Fr. -.90 actuellement en vigueur ont été présentés de façon détaillée et il a été répondu aux différentes questions y relatives.



Afin de répondre à une attente citoyenne, mais sous réserve de l'acceptation par le Service de l'Environnement, le Conseil communal a proposé de baisser cette taxe à Frs. 0.60 en prenant en compte seulement le 50 % du montant total des mesures PGEE (Fr. 3 mios au lieu de 6 mios).

Cette manière de faire aura pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre d'années nécessaires à la constitution du Fonds de réserve demandé par le législateur. Le Conseil communal a tenu à préciser qu'en cas de travaux imprévus, coûteux et indispensables excédant la réserve constituée au moment de leur réalisation, un emprunt devra être contracté et la taxe rapidement revue à la hausse.

La taxe de base (taxe de raccordement à la STEP)

Elle se monte actuellement à Fr. 100.— par UL. La pratique actuelle du canton étant de considérer les EH plutôt que les UL, le Conseil communal proposera à la prochaine assemblée une modification du règlement dans ce sens.

Le calcul détaillé permettant de déterminer le coût de l'EH à

DÉCHETTERIE, RETOUR SUR 2018

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulant les quantités de déchets et les coûts de ces derniers pour les années de 2010 à 2018.

Si la population de notre village a augmenté de 10.53 % entre 2010 et 2018, passant de 1358 habitants en 2010 à 1501 en 2018, les coûts de gestion des déchets collectés à notre déchetterie ont eux passé de CHF 60'000.00 en 2010 à 88'000.00 en 2018, soit une augmentation d'environ 45 %.

Comment expliquer cet écart ?

D'une part on constate que certains déchets comme le verre, le papier/carton, la ferraille, l'alu bénéficient d'une ristourne qui peut faire baisser considérablement les coûts générés par les transports. Or, ces dernières années on a pu constater que ces ristournes avaient plutôt tendance à diminuer. À noter que les prix ristournés sont fixés par les entreprises de recyclages qui elles-mêmes dépendent des cours des matières premières notamment.

Autre constat sur lequel chacun de nous pourrait avoir une plus grande influence : la quantité de déchets que nous amenons régulièrement à la déchetterie qui a plutôt tendance à augmenter plutôt qu'à rester stable et suivre la même courbe que la population. L'idéal étant bien évidemment de voir ces volumes diminuer.

Il est certainement utile de rappeler que le poste des comptes relatif à la gestion des déchets a pour objectif d'être le plus neutre possible, principe du pollueur/payeur, à savoir que les taxes encaissées devraient être en mesure de couvrir les

Fr. 40.-- a été présenté et des explications données.

La taxe d'exploitation

Il s'agit d'une taxe de consommation qui est proportionnelle à la quantité d'eau usée évacuée à la canalisation. Elle sert au financement des frais d'exploitation et d'entretien des installations publiques d'évacuation et d'épuration des eaux.

Elle est facturée selon les m³ d'eau consommés au prix de Fr. 1,60/m³. Les calculs détaillés permettant d'arriver à cette taxe ont été montrés.

Pour conclure, le Conseil communal a saisi l'occasion de rappeler aux citoyens présents que tout ce qui est déversé dans les éviers et les toilettes se retrouve à la STEP et que les « intrus » (huiles, essences, peintures, déchets ménagers, lingettes, etc.) perturbent son bon fonctionnement et en augmentent les frais.



DANIEL GOLAY

coûts sans avoir à recourir au budget de fonctionnement de la commune en fin d'année. Il est également important de relever que le taux de couverture ne doit pas être inférieur à 70 % des coûts.

Afin de sensibiliser les usagers de notre commune, on peut d'ores et déjà connaître le prix approximatif et le tonnage moyen pour le transport et le traitement d'une benne de déchets pour l'année 2019, à savoir :

Benne de déchets incinérables (compacteuse)	SFr. 2 530.00	11 tonnes
Encombrants	SFr. 1 160.00	4.5
Papier et carton	SFr. 100.00	7
Ferraille	SFr. 150.00	10
Compost	SFr. 1 500.00	13
Bois	SFr. 1 300.00	7.5
DCMI	SFr. 450.00	6.5
Verre	SFr. 760.00	11

Alors, si pour le bien à la fois des finances communales, des vôtres, pour le bien de l'environnement en général, on tentait de consommer un peu moins ou différemment en ayant recours aux magasins de seconde main, soit en y apportant des objets dont on a plus l'emploi ou pour en acquérir, chacun participerait à une meilleure gestion des coûts de notre déchetterie.



En conclusion, nous tenons à faire part à l'ensemble des lecteurs du Bosson'Info de la remarque que nous a transmise un habitant qui souhaite que tous les utilisateurs de la déchetterie veuillent bien arrêter le moteur de leur voiture

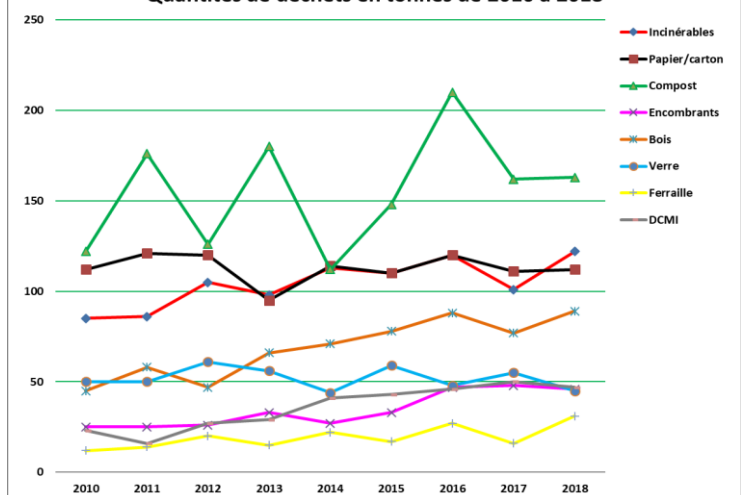
pendant qu'ils vident leur coffre.

D'avance merci de suivre ce conseil.

Quantités de déchets en tonnes de 2010 à 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Incinérables	85	86	105	98	113	110	120	101	122
Papier/carton	112	121	120	95	114	110	120	111	112
Compost	122	176	126	180	112	148	210	162	163
Encombrants	25	25	26	33	27	33	47	48	46
Bois	45	58	47	66	71	78	88	77	89
Verre	50	50	61	56	44	59	48	55	45
Ferraille	12	14	20	15	22	17	27	16	31
DCMI	23	16	27	29	41	43	46	50	47

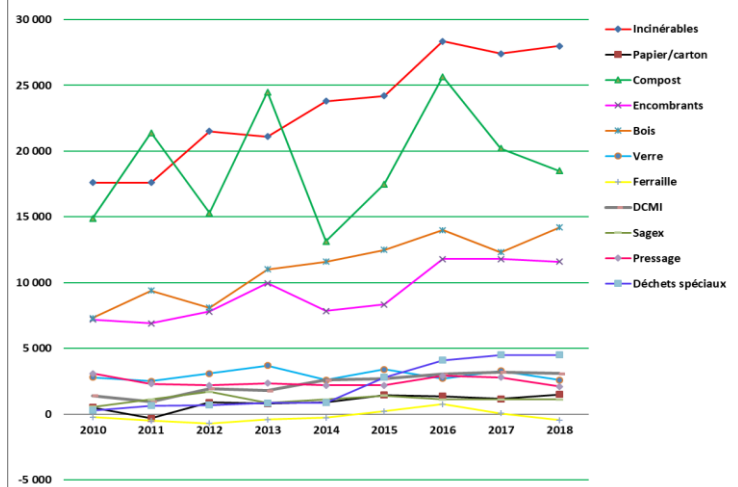
Quantités de déchets en tonnes de 2010 à 2018



Coûts des déchets en CHF de 2010 à 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Incinérables	17 600	17 600	21 500	21 100	23 800	24 200	28 350	27 400	28 000
Papier/carton	500	-320	900	800	900	1 460	1 370	1 150	1 500
Compost	14 900	21 400	15 300	24 500	13 143	17 500	25 650	20 200	18 500
Encombrants	7 200	6 900	7 800	9 950	7 850	8 350	11 800	11 800	11 600
Bois	7 300	9 400	8 100	11 000	11 600	12 500	14 000	12 300	14 200
Verre	2 800	2 500	3 100	3 700	2 600	3 400	2 700	3 300	2 600
Ferraille	-220	-500	-700	-400	-270	220	750	60	-450
DCMI	1 400	950	1 950	1 800	2 600	2 700	3 050	3 200	3 100
Sagex	560	1 120	1 700	850	1 120	1 400	1 120	1 120	1 120
Pressage	3 100	2 300	2 200	2 350	2 200	2 200	2 900	2 800	2 100
Déchets spéciaux	280	650	700	840	870	2 800	4 100	4 500	4 500

Coûts des déchets en CHF de 2010 à 2018



Comment gérer vos déchets ?

Ordures ménagères
Tous les déchets entrant dans un sac de 110 litres sont à déposer dans la benne compacteuse. Les couches-culottes peuvent être mises dans des sacs plastique transparents et déposés dans le conteneur se trouvant à côté de la benne.

Litière de chat
A mettre dans les sacs poubelle. **NE PAS DEPOSER DANS LA BENNE DES DECHETS INERTES.**

Déchets encombrants combustibles
Seuls les objets qui n'entrent pas dans un sac-poubelle de 110 litres sont admis. Le bois et le métal doivent être séparés et placés dans la benne correspondante.

Bois
Meubles en bois démontés, le bois traité est accepté. **ATTENTION** : le bois devra être séparé des pièces métalliques, clous, charrnières, crochets, etc...

Flacons en plastique avec bouchon
A mettre dans le sac-poubelle des ordures ménagères ou peuvent être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant la récupération.

Papier et carton
Ne doit contenir aucune impureté (plastique, sagex, aluminium), ni être maculé de graisse ou autre substance. Les cartons doivent obligatoirement être pliés.

Déchets de jardin
Gazon, feuilles mortes, déchets organiques du ménage tels que épluchures, marc de café ou thé, coquilles d'œuf. Les branches sont à déposer à l'endroit prévu à cet effet à la déchetterie.

Verre
A trier par couleur : vert - blanc - brun. Les bouchons et autres capsules doivent être retirés. **Exclus** : objets en porcelaine ou en céramique qui doivent être déposés dans la benne des DCMI.

Verre plat
Le verre plat, les miroirs, ainsi que les fenêtres séparées de leur cadre doivent être déposés dans la benne des DCMI.

Ferraille (objets métalliques)
Tout élément métallique est accepté. Les éventuels éléments en plastique doivent être enlevés et déposés dans les déchets encombrants ou dans un sac-poubelle.

Aluminium
Canettes de boissons. **IMPORTANT** : les presser au moyen des presses prévues à cet effet avant qu'elles ne tombent dans le sac plastique, dans le but d'en réduire le volume et d'ainsi optimiser au maximum les transports.

Aluminium et boîtes de conserve
Barquettes, boîtes de conserve, feuilles d'aluminium, aérosols à vider complètement. Les boîtes et récipients doivent être propres et écrasés au moyen des presses afin d'en réduire le volume et d'ainsi optimiser au maximum les transports.

Sagex
Emballages de sagex, polystyrène expansé, en morceaux moulés ou en chips. **EXCLUS** : Chips en plastique ou en mousse - Protections en mousse - sagex de couleur.

Déchets inertes (petites quantités)
Les matériaux tels que céramique, carrelage, briques, tuiles, terre remblai, pierres de jardin sont acceptés en petite quantité. Uniquement pour les particuliers et les travaux de bricolage.

Vaisselle (porcelaine)
A déposer dans la benne des DCMI (déchets de construction et matériaux inertes)

Huiles minérales et végétales
Les huiles minérales (de moteur) et les huiles végétales (de cuisine) ne doivent pas être mélangées. Aucun liquide étranger, tel que carburant, solvant, pétrole, etc. n'est accepté.

Capsules en alu
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie.

Cartouches d'encre pour imprimantes
Modules de toner et cartouches d'encre d'imprimantes sont à déposer à l'endroit prévu à la déchetterie.

Piles et accumulateurs
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie. **EXCLU** : batteries de voitures à retourner aux commerçants, les batteries sont reprises par les garagistes.

Textiles et chaussures
Dans le conteneur mis à votre disposition par la Croix-Rouge Fribourgeoise. Merci d'y déposer vos habits propres et en bon état dans des sacs en plastique fermés.

Médicaments
Tous les médicaments périmés. **EXCLU** : les tubes et pots de crèmes diverses qui sont à jeter avec les déchets incinérables.

Appareils électriques et électroniques
ATTENTION : les appareils électriques et électroniques sont récupérés à la déchetterie de manière différenciée. Il est demandé de séparer le matériel électrique du matériel électronique.

Déchets spéciaux des ménages
Sont acceptés uniquement les déchets provenant des particuliers et des travaux de bricolage. Suivant le type de déchets spéciaux, suivre les indications mentionnées à la déchetterie.

Tubes lumineux (néon) / LED
A déposer à l'emplacement prévu à la déchetterie, inclus les ampoules halogènes ou fluorescentes. **NON ADMIS** : ampoules incandescentes à mettre avec les déchets ménagers.

PET
Les bouteilles PET sont à retourner au lieu d'achat où tous les commerces ont une filière organisée pour la collecte et le recyclage.

Pneus
Vos anciens pneus doivent être repris par votre garagiste.

Dépouilles d'animaux
Centre collecteur des déchets animaux du SIVD, Rue du Collège 44, 1815 Clarens ou Centre d'incinération des déchets carnés, En Bronjon, 1510 Moudon



JOURNAL COMMUNAL AU 6 MARS 2019

LUCIEN MOGNETTI

CARNET ROSE

Décosterd Lola, fille de Dominique et Nicolas, née le 11 décembre 2018
Dénervaud Manon, fille de Bérangère et Richard, née le 26 janvier 2019
Theytaz Moïra, fille de Fanny et Julien, née le 1 ^{er} février 2019
Ghanmi Laya, fille de Sana et Jean Edouard, née le 8 février 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Fontana Solange, née le 24 août 1948, décédée le 4 janvier 2019
Chapuis Frédéric, né le 5 février 1986, décédé le 26 février 2019

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	Brazerol Siegfried, né le 8 juin 1939
90 ans	Cottet Irma, née le 8 avril 1929

AGENDA MANIFESTATIONS

29-30-31 mars	Théâtre de la troupe des Perd-Verts : Un air de famille	Ange/Attalens
5 et 6 avril	Théâtre de la troupe des Perd-Verts : Un air de famille	Théâtre de la Voirie/Pully
6 et 7 avril	Concert annuel du Chœur d'hommes L'Avenir	Granges
22 avril	Course aux œufs – Jeunesse de Granges	Granges
27-28 avril	De Cour à Jardin : spectacle en collaboration avec la troupe du Sénégal	CO de Bulle
3 mai	Conférence F. Saucy – Société d'apiculture Veveyse	Salle Les Blés/Attalens
3-4-5 mai	Théâtre de la troupe des Perd-Verts : Un air de famille	Théâtre de l'Odéon/Villeneuve (VD)
11 mai	Concert annuel – École de musique	Ange/Attalens
11 mai	Repair Café	Place Voirie/Bossonnens
25 mai	Randonnée gourmande	Attalens
25 et 26 mai	Représentation théâtrale De Cour à Jardin	Palézieux
25 mai	Souper de soutien de la SENEK	Bossonnens
12 juin	Audition – Ecole de musique	Ange/Attalens
27-28-29-30 juin	16 ^{ème} Tir du Lion	Stand/Attalens
28-29-30 juin	Tournoi annuel du FC Bossonnens	Pl. des sports/Bossonnens
30 juin	Concert annuel – Chœur d'enfants Croc'notes	Ange/Attalens



Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !
Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.
Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88.

